

oies.....2,000
Menus plaisirs..... 4 000
Choses diverses.....5,000

Oi : 34,600 f.

—Trente-quatre mille six cents francs, entends tu, tailleur ?
—Il y a aussi un gilet doublé molleton...
—C'est donc un capital de trente-quatre mille six cents francs que je représente, capital employé à faire de moi un homme utile à la société, qui ne m'en rembourse pas les intérêts...
Un pantalon gris avec semis marron...
—Car elle me laisse en disponibilité.
—Cela fait un total de deux cent trente cinq francs...
—Et cependant je suis un homme intelligent, pour ne pas dire supérieur.
—Je n'en doute pas, monsieur.
—Et c'est pour cela que je regard de mon tailleur, mon bottier et mon restaurateur comme les agents chargés de me rembourser les intérêts de ma valeur personnelle.
—Et mes deux cent trente-cinq francs ?
Deux cent trente-cinq francs d'une part, trois cents de mon restaurateur deux cents de mon propriétaire, soixante-quinze de mon bottier, cela fait huit cent dix francs que la société me rembourse ce trimestre-ci !
Dans un cas analogue, Léo Lespès, devenu célèbre sous le nom de Timothée Trimm, tint à son tailleur un raisonnement qui trouva le fournisseur sans défense.
Lespès devait cinq ou six cents francs à un Dusautoy de la rue des J. Anceurs, et naturellement celui-ci ne pouvait obtenir un sou.
Vingt fois il avait sonné, frappé, tambouriné à la porte de son client rétif sans obtenir de réponse.
Un matin, il picqua Lespès, qui descendait l'escalier.
—C'est vous, mon cher ? demanda le débiteur.
—Sans doute, monsieur, répliqua l'autre avec humour.
—Vous voulez se parler ?
—Naturellement !
—Eh bien ! descendons ensemble, nous allons causer en prenant un vermouth au café Mazarin.
Lespès emmena le tailleur fit servir deux vermouths, et, de cette voix perçante qu'on lui connaissait, entama le combat.
—Vous venez me demander de l'argent ?
—Moi...
—C'est votre droit, je ne le conteste pas. Je ne puis pas vous en donner, et je le regrette. Je vous payerai un jour ou l'autre. Vous pouvez vous plaindre de la rigueur des temps, accuser le sort, tout ce que vous voudrez. Ce que je n'admets pas, c'est que vous m'adressiez le moindre reproche.
—Cependant, il me semble...
—Il ne doit rien vous sembler. Considérez, je vous prie, la différence de nos procédés. De quoi vivez-vous ? De votre travail. Eh bien ! j'ai vous ai donné la préférence sur les autres tailleurs, je vous ai fait travailler... C'est une marque de bonvolonté.
—Je ne dis pas non.
—Moi, je suis homme de lettres. Comme vous, c'est mon travail qui me fait vivre. Eh bien ! m'avez-vous fait travailler ?
Le tailleur, tout confus, balbutia quelques mots d'excuses.

AURÉLIEN SOHOLL.

J. B. C.—Ah ? mon cher monsieur, il s'est noyé l'année dernière en pratiquant ce tour de force : on l'a repêché six mois après entre deux glaçons, et sa pipe fumait encore...
L'Anglais a juré de ne plus vanter ses compatriotes !

Donnez-moi un cigare "DOCTOR", je fume pas autre chose.



EFFETS DE L'EXPOSITION

Un visiteur a pris trois "Cocktail" au restaurant No. 1. sur le terrain de L'exposition et l'effet se fait sentir pendant la nuit.

LE JARDIN DU MARIAGE

Il existe un grand jardin.
Tous ceux qui sont dehors veulent y entrer.
Tous ceux qui sont dedans veulent en sortir.
Tous ceux qui en sont sortis veulent y rentrer.
Ce grand jardin, c'est le mariage.
Dans les allées, peu de promoteurs. La foule gambade dans les plater-bandes, sans souci des règlements p'cardés à la porte. On y jase, on s'y fait des visites dans les bosquets. Ceux qui n'ont pas le droit d'en sortir en sortent ; ceux qui n'ont pas le droit d'y entrer y entrent. On s'y caresse, on s'y injurie...
Quel drôle de jardin !

Donnez-moi un cigare "DOCTOR", je fume pas autre chose.

Dans tous les pays, il peut arriver à un malappris de battre sa femme ; en Autriche, la loi autorise ces relations conjugales.

Ainsi une jeune femme, mariée à un petit employé, s'étant plainte dernièrement de mauvais traitements que lui faisait subir son mari, sans provocation d'aucune sorte, le tribunal a déclaré que tout mari a le droit de frapper sa femme s'il ne connaît pas d'autre moyen de la corriger.

Le chef de famille, ont ajouté ces magistrats invraisemblables, est maître absolu chez lui, et personne ne peut l'empêcher de châtier sa femme, ses enfants et ses domestiques s'il juge ces châtimts utiles."

Ainsi, mesdames, vous voilà prévenues ; si vous vous sentez du goût pour la bastonnade, épousez un Autrichien.

UN VÉTÉRAN SURPRIS.

Un autre porteur d'une partie du billet 15,365 gagnant \$75 000. 12 août, dans la loterie de l'Etat de la Louisiane, a reçu son argent hier. M. Louis Seymour a présenté son billet, a retiré un chèque et était parfaitement droit et satisfait. Il est natif de Memphis, et a pris part à la bataille de Shiloh sous le général Beauregard. Sa santé s'est détériorée dans l'armée, et il était venu ici pour améliorer sa santé, et il a travaillé aux édifices de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans. Il a travaillé assidûment pendant près de cinq mois. Il avait foi dans son étoile et n'a jamais manqué d'acheter un billet de la loterie de l'Etat de la Louisiane.—Picayune, Nouvelle-Orléans, 16 août, 1884.

PHENOMENAL !

On a bien vu des vaches à cinq pattes, des veaux à deux têtes etc., mais ce qu'on n'a jamais vu c'est un homme possédant des pieds de cochon—de cochon, vous lisez bien !—Tout extraordinaire que ceci puisse paraître, on peut s'en convaincre facilement en allant au No 72 de la rue St Laurent Le charcutier Uizol se fera un plaisir de montrer ses pieds à tous ceux qui voudront les voir.

Jeannette a menti l'autre jour en disant que Uizol avait des bottes, car la conformation de ses pieds, s'oppose à cette chaussure trop moderne pour les pieds du compagnon de St Antoine.

Venez donc contempler tous les pieds extraordinaires que le fameux Uizol exhibe au No 72 de la rue St Laurent.

Abonnez-vous au "Monde Illustré," et gagnez une prime,

Le Monde Illustré

\$200.00 en primes chaque mois.

GAGNANTS DU DERNIER TIRAGE :

Montréal.—Harry Scuffert, 131, rue Lusignan ; H. Beauchamp, 160, rue Lagachetière ; E. H. Ouday, 1311, rue Notre-Dame ; Madame Thos D'uyer, 162, rue St Georges (\$50) ; Pierre Charrette, 6 rue Perthuis ; Louis Cati 163 1/2 rue St André ; Cyrille Landry 34 avenue Alb. rt ; Ernest Dozois, chez Dupuis frères, coin des rues Ste Catherine et St André ; N. O. Singer 248 rue Guy ; A. R. Archambault, 469 1/2, rue St Laurent ; Wilfrid Martin, 218 rue St Christophe ; Gilbert Labonté, 1216, rue Notre-Dame ; Jos. Mercier 20 rue Hunter ; H. Daigault, 50, rue Barré ; Dioudonné Riv. 155 rue Panot ; J. A. Mathieu 126 1/2 rue Wolfe ; O. A. Lafortune 23 rue Jaquet-Cartier ; Alf. Champagne, 113 rue St André ; Mme N. Gagnon, 323 1/2, rue St Laurent ; Dame J. A. Sicard, 17, ruelle Myrtérisse ; L. W. Payfr, 162, rue Lagachetière ; Mlle Cara Tapis 373, rue Beaudry ; André Debrul, 14, rue Wellington.
Québec. P. J. B. Bélanger, 129 rue St Joseph, (deux primes : \$10 et \$1) ; Siméon Robitaille, 59 rue Scott ; Lazare Thuot, 122 rue Richieu ; E. Larue, 180, rue Richieu ; T. Barbaw, 26, rue Notre-Dame des Anges ; Alfred Gagné, 76 rue Richelieu.
Montgomery City — Frank P. pin (\$25).
Ville St Henri.—Mlle Hermine Dubé, 104, rue St Philippe.
Vile St Jean-Baptiste.—Joseph Marcotte, 266 rue St Laurent
West Farnham.—R. Martin
Bathurst.—C. Hébert et Octavo Martin.
St Bernard de Dorchester.—Dr. Ch. Couture.
Pembroke (Ont.)—Jean F. enri.
Saint-Paul, Minn.—F. X. Bousquet.
Magog.—F. Vadebonœur.
Abonnement : un an, \$3 00 ; six mois, \$1 50 ; quatre mois, \$1 00.
Bureau, 25, rue St Gabriel, Montréal.

Abonnez-vous au "Monde Illustré" et gagnez une prime.

UN EVENEMENT

Dans la Chapellerie.

M. George Lefrançois, ci-devant de la maison Derome et Lefrançois, fait maintenant partie de votre maison. Il invite ses amis et le public en général à vouloir bien lui continuer leur patronage. Ayant aujourd'hui l'avantage d'être dans une maison qui importe et manufacture ses marchandises elle-même, il aura la faculté de pouvoir vendre ces marchandises à UN SEUL PRIX et à meilleur marché que par le passé.

R. B. CHAMPAGNE & CIE,

No. 601 Rue Ste Catherine

N. B. N'oubliez pas que nous vendons actuellement le stock de banqueroute de P. A. Maricn, à 25 centimes dans la piastra.



VINS CANADIENS

Les soussignés qui ont obtenu deux prix aux Expositions de la Puissance pour leurs échantillons de Vins Canadiens ont en entrepôt les vins dans les spécialités suivantes :

SPECIALITÉS :

Champagne Mousseux	Champagne Sec	Haut Sauterne
Sauterne Lumina	Bourgogne Canadien	Château Margaux
Vermouth	Malaga	Vin Blanc
O'porto	Sherry	Cicile
St Emilion	St Julien	St Jean-Baptiste Bitter Medoc

Ces vins sont garantis purs. Nous les avons en fût et en bouteille. Nous sommes prêts à recevoir des commandes. Nous livrons les vins à domicile.

BARRE & Cie,

Bureaux 186 et 188 ruelle des Fortifications.

ANNONCE IMPORTANTE

J. G. KENNEDY & Cie, 31 et 33 rue St Laurent exposent maintenant un splendide assortiment de vêtements de première classe, confectionnés tout récemment et avec des étoffes choisies.
Les vêtements d'automne se vendent à cet établissement à la moitié des prix ordinaires et on fera certainement des économies en allant acheter là.
Les pardessus d'automne confectionnés dans cette maison sont d'une élégance vraiment étonnante, et à des prix excessivement bas.
Les habillements d'enfants sont incomparables pour le fini et la durée et on peut les acheter à des prix qui défient toute compétition.

J. G. KENNEDY & Cie.
Marchands tailleurs,
31 et 33 rue St Laurent.

Abonnez-vous à l'Album-Musical

A LA LUMIERE ÉLECTRIQUE

C'est le temps favorable pour réparer et retendre les pelletteries, chez Robert & Cie, coin des rues St Laurent et Vitré. lorsqu'on achète le soir la lumière électrique permet de juger de la valeur et de la qualité de la marchandise, comme en plein jour.

Robert & Cie vendent tout son stock d'automne à bon marché pour ne pas l'avoir sur leur bras lorsque arrivent les importations d'hiver.

C. Robert & Cie ont en main des chapeaux de feutre en variété considérable dans les derniers style. Le tout à bon à bon marché.

C. ROBERT & CIE
Coin des rues St Laurent et Vitré.